

Jean-Yves Blondeau, expert sécurité chez Arenal

« Une méthode adaptée permet de contourner la subjectivité des répondants »

Créée en fin 2002 par des anciens de General Electric Capital ITS (société de distribution puis SSII), la société de services Arenal a conservé de son illustre tuteur une méthode d'audit. Croisement simplifié de Marion et Mehari, cette méthode s'inspire aussi d'un questionnaire américain. Celui-ci était utilisé par General Electric pour qualifier l'opportunité de connecter une société soit fournisseur, soit partenaire, ou récemment acquise, à son backbone. « *Nous l'avons épuré de la partie enquête policière et judiciaire sur les responsables de l'entreprise, et lui avons ajouté une touche d'euphorisme dans le niveau d'intégration pour l'adapter au marché français des PME* », explique Jean-Yves Blondeau, expert sécurité pour Arenal. Le résultat est un questionnaire de quatre cent cinquante entrées, réparties en six chapitres : sécurité physique et logique, organisation, procédures, gestion du changement, gestion des identités et des individus, et gestion d'événements. « *La méthode est conçue pour pouvoir être appliquée à une fréquence annuelle. L'objectif étant de valider un plan d'action. Et un RSSI peut se l'accaparer en interne* ». Ce dernier aspect n'est toutefois pas nécessairement souhaitable, selon Arenal, qui préconise de recourir à un œil extérieur. L'objectivité du RSSI est en cause. « *Adapter le questionnaire, le pondérer selon l'interlocuteur, n'est pas chose aisée. Et cela quand bien même, la création d'une méthode ad hoc facilite l'usage de faisceaux d'indices pour contourner la subjectivité des répondants.* » Ce point différencie les méthodes ad hoc de celles préconisées par le Clusif (Club de la sécurité informatique français), par exemple. Ces dernières obligent, avant toute démarche, quel'auditeur s'implique dans l'aspect



J.-L. DESNOS

JEAN-YVES BLONDEAU, expert sécurité chez Arenal :
« *Au fil de l'eau, avant les résultats de l'audit, l'auditeur fait prendre conscience à l'entreprise des tenants et aboutissants de la sécurité.* »

sécurité de la société. Cela « *afin d'avoir un œil inquisiteur*, précise Jean-Yves Blondeau. Ainsi, *une personne connaissant le fonctionnement interne saura pourquoi, par exemple, tel aspect de la sécurité est négligé* ». Dans la personnalisation d'une méthode, il est surtout primordial que l'auditeur connaisse parfaitement le questionnaire y ayant trait. Cette expertise garantit qu'il pourra conduire l'audit quel que soit le contexte de l'entreprise, en évoluant dans le questionnaire au fur et à mesure de la progression de la démarche. « *Au fil de l'eau, avant même les résultats de l'audit, on fait prendre conscience à l'entreprise des tenants et aboutissants de la sécurité* », développe Jean-Yves Blondeau.